

DU Hospitalisation et maintien à domicile



Niveau d'étude
visé
BAC +5 / master



Durée
1 an



Composante
Formation
continue en
santé, Faculté
de santé

Présentation

Avec le **vieillessement** de la population et les progrès des soins médicaux et pharmaceutiques, les patients restent plus longtemps et rentrent rapidement à leur **domicile**.

Les professionnels **libéraux** (pharmaciens, médecins, infirmiers) se retrouvent alors en première ligne pour prendre en charge les patients.

Objectifs

- * Compléter les connaissances des professionnels sur les pathologies traitées à domicile et leur prise en charge.
- * Connaître le matériel médico-chirurgical et les articles de maintien et de soins à domicile.
- * Maîtriser la réglementation, la tarification et le remboursement des actes d'hospitalisation à domicile.
- * Donner aux professionnels des outils pour faciliter l'accompagnement, la vie quotidienne et l'insertion sociale du patient.

Les + de la formation

[CANDIDATURE EN LIGNE](#)

Organisation

Contrôle des connaissances

Présentation d'un projet de maintien à domicile

Admission

Modalités d'inscription

[CANDIDATURE EN LIGNE](#) jusqu'au 15 décembre 2020

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles (maximum 25 participants par an)

Public cible

- * Docteurs en médecine ou en pharmacie
- * Étudiants en pharmacie avec 6e année validée ou internes de médecine générale
- * Coordinateurs de soins à domicile
- * Infirmières, en particulier coordonnatrices de maintien à domicile
- * Sage-femmes

Droits de scolarité

Formation initiale (étudiants, internes) : 800 €

Formation continue : 1500 €

+ droits universitaires

Prise en charge par le FIF-PL et l'OPCA-PL

Capacité d'accueil

25

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Sebastien Faure

✉ sebastien.faure@univ-angers.fr

Contact administratif

Hakim OUBAYDA

✉ hakim.oubayda@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers